

# Commune de DOUAINS

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 03 février 2012

Etaient présents :

Nicole NUYENS Maire,  
Jean-Louis GUETTARD, Armelle DEWULF, Michel BIHOUR, *adjoints*  
Jean-Michel VEGNANT, Franck FERREIRA, Roger LHOSTIS, Alain DOLLET,  
Martine TOZZI CAVEL, Yolande VAN DER LINDEN. *Conseillers Municipaux*

Absente excusée :

Laetitia MARIE a donné pouvoir à Yolande VAN DER LINDEN, conseillère municipale

-----

Franck FERREIRA, Conseiller municipal a été désigné secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 06 janvier 2012 a été approuvé à l'unanimité.

Toutefois, Jean-Michel VEGNANT et Roger LHOSTIS souhaitent savoir où se situe la route de l'Arche de Chaignolles ? Michel BIHOUR indique que cela correspond à la RD 75 traversant le Hameau de Gournay.

Egalement, Franck FERREIRA souhaite avoir un complément d'information sur BIOGAZ qui, par arrêté Préfectoral est autorisé à exploiter une installation de méthanisation. (voir C.R. du 6.01.2012). Madame le Maire indique que le projet de la Sté BIOGAZ a été accepté. Notre avis défavorable n'a pas été suivi.

\* \* \*

*En préambule Madame le Maire signale les disparitions de Monsieur Henri COLLARD Ancien sénateur, Président du Conseil Général de 1982 à 2001 et ancien Maire de Lyons-la-Forêt ainsi que de celle de Monsieur Jean COULMIERS, figure emblématique de l'Association Semper Viret, sans lequel les Commémorations des Combats du Front de Seine sur le Plateau de Madrie n'auraient pu se concrétiser.*

*Le Conseil Municipal adresse à son épouse ainsi qu'à sa Famille leurs très sincères condoléances.*

### **CAPE**

**Conseil Communautaire du 30 janvier 2012** – Madame le Maire a participé au Conseil communautaire du 30 janvier 2012 sur les orientations budgétaires 2012 de la CAPE. Les efforts entrepris depuis 3 ans ont permis de retrouver une situation financière saine.

### **Jury de Concours –**

Le Président de la CAPE signale que dans la délibération prise pour la constitution de la C.A.O. (Commission d'Appel d'offres) il a été omis d'être mentionné qu'elle servirait de base pour la composition d'un jury de concours.

### **Développement économique -**

- Le président de la CAPE rapporte que la commission départementale d'aménagement commercial des Yvelines (CDAC) a autorisé la Sté HAMMERSON MANTES à créer

un ensemble commercial de 29 000 m<sup>2</sup> de surface de vente à Mantes la Jolie à proximité de la gare (ancienne halle SULZER). Le Président de la CAPE souhaite, dans le cadre de ses compétences, engager des actions à l'encontre du projet, notamment saisir la commission nationale d'aménagement commercial (CNAC) de réexaminer le projet voire de l'annuler, et au besoin, d'introduire un recours en annulation auprès du Conseil d'Etat.

L'évasion commerciale est déjà forte, ce projet fait courir aux commerces et à l'activité économique des risques sur le territoire de la CAPE et sur le commerce mantois puisque le projet HAMMERSON MANTES propose de créer un ensemble commercial de 29 006 m<sup>2</sup> comprenant un commerce alimentaire, 11 magasins de moyennes surfaces non alimentaires et de 95 boutiques, cela serait en contradiction avec l'objectif fixé par le SCOT de redynamiser les commerces de centre ville de VERNON, PACY SUR EURE et SAINT MARCEL .

#### **Service environnement –**

- Le tonnage de la benne à déchets verts a produit 16.18 T en novembre 2011 et 5.66 T en décembre 2011, de ce fait nous arrivons à un tonnage de 151.80 T pour l'année et dépassons le seuil toléré de 144 T. De ce fait, la CAPE est contrainte de nous facturer les frais réels de collecte et de traitement comme le prévoit la délibération n° 69/05/2010, un titre de 560.17 € va nous être adressé.

La vérification des visiteurs sur le site s'impose et il faut que chacun se sente impliqué par cette action car c'est la Commune qui est taxée quand on sait que des personnes extérieures viennent régulièrement décharger leurs déchets sur notre site. Cela sera revu au cours du prochain conseil municipal.

#### **Service Politique de la ville -**

- Une grande manifestation est organisée le 23 février à la Halle des Expositions à Evreux de 10 H à 17 H à destination des Associations de l'Eure pour les aider dans leurs problèmes administratifs. Voir affichage en Mairie

#### **Service eau potable – Relevé des compteurs d'eau potable.**

- **La LYONNAISE DES EAUX sera présente sur la commune du 12 mars au 30 mars 2012 afin de procéder à la relève des compteurs.** Un rappel leur sera adressé pour que les bonnes actions soient mises en place en cas d'absence des administrés et ainsi permettre à chacun de prendre des dispositions pour être présent notamment lorsque le compteur d'eau est inaccessible de la rue .

- **Visite de chantiers** – En prévision des travaux de canalisation d'eau rue du Vivier et route de l'Arche de Chaignolles à Gournay, une visite de chantier est prévue le jeudi 23 février au matin.

Une réunion préparatoire aux travaux d'eau potable s'est déroulée le 24 janvier 2012 avec une programmation de début de travaux pour le 23 février 2012.

#### **Service transports –**

- **Réalisation d'une enquête téléphonique auprès des habitants du territoire de la CAPE.** Une étude est en cours sur les déplacements des usagers et leur avis sur les transports pour améliorer les déplacements de demain. Un certain nombre de personnes a été sélectionné pour participer à cette enquête et sera contacté par téléphone à partir du lundi 13 février par le cabinet ITER.

#### **Service Enfance et Jeunesse –**

- En complément de la plaquette Enfance et Jeunesse mise à disposition du public en mairie, le relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) est devenu communautaire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2011, il était géré précédemment par la CAF. De ce fait le numéro de téléphone a été modifié et doit être intégré dans la plaquette à disposition

## **Service Habitat et Aménagement –**

- **SCOT** - Le document est aujourd'hui exécutoire et s'impose désormais aux documents d'urbanisme communaux. Le dossier est à la disposition du public en mairie.
- **Référent OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)** Jean-Louis GUETTARD 1<sup>er</sup> adjoint a été désigné comme référent.  
Des dépliants sont mis à la disposition des administrés qui souhaiteraient obtenir des renseignements sur les démarches à entreprendre pour l'obtention d'aides diverses à l'amélioration de l'habitat.

## **SIEGE**

- **Hameau des Hayes**

Le programme des travaux a été accepté et conformément au régime de participation financière du SIEGE et suivant la nature des travaux, la contribution communale estimative s'élève à :

Renforcement réseau :	10 869.57 € HT
Eclairage public :	15 719.06 € HT
France télécom :	13 311.04 € HT + tva

Ce programme sera porté au budget 2012 et nécessitera l'implantation d'un nouveau transformateur sur une parcelle communale.

- **Travaux EDF Hameau de Gournay**

Martine TOZZI CAVEL demande si une 3<sup>e</sup> tranche de travaux peut être envisagée à l'entrée du Hameau depuis la 1<sup>ère</sup> maison sur la gauche et la maison de M. MEDALA.

Actuellement, le SIEGE n'a pas programmé cette tranche supplémentaire. Ce sera sollicité lors d'une prochaine réunion.

- **Réunion SIEGE**

Franck FERREIRA signale que de nombreux travaux ont été programmés et seront effectués par le Syndicat.

## **E.R.D.F**

- Après un contrôle de relève des compteurs, nous sommes informés de l'absence de comptage pour l'éclairage public mis en place autour de l'église. Cet aspect des travaux a été totalement occulté par l'ensemble des intervenants. La situation sera régularisée.

## **MARE DU VIVIER**

- Dans le cadre de la mise en valeur le patrimoine naturel local un devis de réfection des berges de la mare du Vivier a été réalisé pour le remplacement à l'identique des pieux actuels sur une longueur de 82 m.  
Le Conseil Municipal décide :
  - d'autoriser les travaux
  - et de solliciter des subventions auprès des différents partenaires : la CAPE, le Conseil Général de l'Eure et le Conseil Régional (DRAC).

## **SURPRESSEUR**

- Suite à la mise en sécurité du bâtiment du surpresseur et afin d'en finir avec ce dossier, une délibération est prise pour l'acquisition dudit local à l'euro symbolique les frais d'acte notarié étant à la charge de la Commune.

## **SYNDICAT DE VOIRIE**

- Pour mener à bien l'exécution du chantier d'assainissement en traverse de la rue des Juris il est nécessaire de prendre une délibération précisant que les frais d'étude sont à la charge de la Commune qui décide de confier les travaux au syndicat de voirie.

### **ARCHIVES**

- L'inspection des archives communales donne son accord à notre demande de destruction. Un bordereau d'élimination a été délivré, sauf pour les avis de mention (Etat Civil) et les listes de recensement militaire dont une partie est à conserver. Le nécessaire sera fait avant exécution de destruction
- La Sté PAPREC nous a adressé un devis pour la destruction. Rendez-vous sera pris dès que possible.

### **AMENAGEMENT CIMETIERE**

- Madame le Maire donne lecture d'un courrier de M. Claude MORAZIN concernant l'emplacement des déchets. Ce dépôt peu esthétique jouxte la tombe de ses grands parents, de ce fait, il demande si une amélioration peut être envisagée. Après avis par respect pour les personnes inhumées, le Conseil Municipal décide de réaliser l'aménagement du dépôt des déchets au Cimetière.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Dans le respect de la Loi sur les mesures de grand froid, les maires sont tenus d'intervenir auprès des personnes seules et isolées, dont le chauffage serait gravement insuffisant ou celles qui, pour se chauffer, recourent à des moyens de fortune. Les quelques personnes seules ou en grande difficulté font l'objet d'un suivi.
- C.C.I.D. (Commission communale des impôts directs) nous demande de réunir rapidement la commission pour la mise à jour des valeurs locatives foncières retenues comme bases de calcul des impôts directs locaux.
- La direction des finances publiques nous communique l'état 1386bis TH-K de 2011 pour information.
- LNPN – Le débat Public s'est terminé le 03.02. -Vernon Train de Vie informe tous les élus des communes de la CAPE afin qu'ils soutiennent et diffusent les arguments de l'association qui défend les usagers de la CAPE.
- LNPN – (Ligne Nouvelle Paris Normandie) Le Président de « Générations Vernon » Sébastien LECORNU, réaffirme clairement le rôle de Vernon dans le développement de l'axe Seine et prend position pour une meilleure liaison ferroviaire directe de Vernon vers Paris ST Lazare, Roissy et le quartier de la Défense.
- Le Conseil Général nous informe que la 8<sup>e</sup> fête de la peinture se déroulera le dimanche 3 juin 2012.
- La Préfecture nous adresse les annexes de l'arrêté autorisant la Société BIOGAZ à Gaillon à exploiter une installation de méthanisation.
- Déneigement du réseau routier – Une convention avec différents partenaires a été prise pour autoriser les agriculteurs à intervenir sur le réseau routier uniquement pour une opération de raclage de la neige, en complément des moyens départementaux en cas de fortes intempéries neigeuses et de blocage du réseau routier. Le tarif horaire d'intervention des agriculteurs a été fixé à 44 € HT.
- La Compagnie KARYTH présente à la maison communale le samedi 18 février 2012 à 20 H 30 « Le journal d'un fou » d'après la nouvelle de Nicolas GOGOL.
- Laetitia MARIE sollicite l'autorisation qu'une course cycliste se déroule dans les rues de la commune comme tous les ans. Le conseil Municipal est favorable à cette manifestation. Madame le Maire indique que le Syndicat de voirie sera contacté pour passer la balayeuse dans la semaine.

- Le Préfet nous notifie un arrêté interdépartemental relatif à la procédure d'information de la population en cas de pics de pollution par les particules en suspension dans l'air.
- Le SETOM nous a remis à destination du public le magazine SETOM INFO N° 3
- La DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) Etablissement recevant du public et diagnostic d'accessibilité au niveau communal, nous adresse un questionnaire à remplir pour faire le point sur la mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.
- Madame le Maire a été contactée par Bertrand DUHAMEL qui propose d'acquérir un chemin communal situé en bordure de l'autoroute qu'il cultive actuellement Une enquête publique de cession de terrain doit être faite, une délibération sera prise en ce sens. Les frais inhérents à cette rétrocession sera à la charge de M. DUHAMEL
- Michel BIHOUR signale que GROUPAMA a donné son accord pour la remise en état de la remorque endommagée par un véhicule le 06 janvier dernier.
- Madame le Maire et ses adjoints ont reçu en mairie les époux BONTE concernant le chemin n° 24 dit chemin de Boisset dont ils veulent fermer l'accès. Ce litige sera revu lors d'un prochain conseil municipal.
- Jean-Louis GUETTARD demande si un producteur de miel peut déposer des ruches dans le bois communal. Réponse favorable du conseil municipal
- Roger LHOSTIS propose de créer le site de DOUAINS sur internet.
- Le chemin de la Grâce est inondé au lieu-dit de la source de la pierre blanche, le propriétaire du terrain qui jouxte la source va être contacté afin de voir ce qui pourrait être fait pour permettre la libre circulation sur le chemin.

VU, Le Maire

*Fin de la réunion à 23 heures*